

Bordeaux, le 22 octobre 2025

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte pour le phénomène :

VENT

Pour l'ensemble du département. **L'alerte est valable à compter du jeudi 23 octobre 2025 à partir de 06h00 jusqu'à 14h00.**

En lien avec le passage de la Tempête « BENJAMIN », le vent de secteur ouest se met en place dans la nuit de mercredi à Jeudi sur la façade atlantique, entrant par le Médoc puis progresse vers l'ensemble du département de la Gironde. De fortes rafales se produisent ainsi jusqu'aux environs de 14h00, un passage en vigilance jaune étant envisagé par la suite.

Sur cet épisode, on attend des rafales généralement comprises entre 100 et 120 km/h sur le littoral girondin (pouvant atteindre localement 130 km/h). Dans l'intérieur des terres, les rafales avoisinent ou dépassent généralement les 90 km/h, avec plus ponctuellement des pointes autour de 110 km/h.

Facteur aggravant, ces rafales s'accompagnent d'une vigilance Orange Vagues-Submersion et potentiellement de fortes pluies. Ainsi, les sols gorgés d'eau pourraient fragiliser certains arbres et favoriser leur déracinement.

Il est demandé à mesdames et messieurs les maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
• Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes • Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées • Risque de chute de branches • Possibles déplacements de véhicules • La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière	• Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent • Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral • En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers • N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol • Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

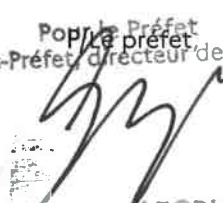
Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

2, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 - 33077 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 90 60 69

pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr


Le Sous-Prefet, directeur de cabinet,

Grégory LECRU